Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 13

Artikel: Entendons-nous !
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-208575

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

50me ANNÉE — N° 13. Samedi 30 mars 1912.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

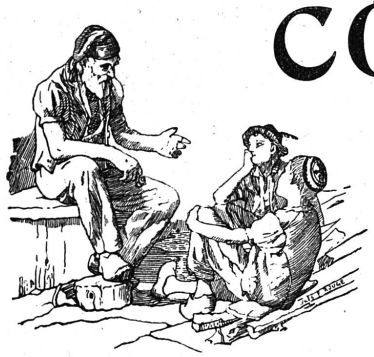

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

En vente au Bureau du « Conteur »
Etraz, 23 (1er étage).

Causeries du « Conteur vaudois ». — Choix de morceaux français et patois, prose et vers, parmi les plus populaires. Illustrations de Ralph . . . . . Fr. 1 50
Favey, Grognuz et l'Assesseur, récit humoristique des aventures de trois Vaudois, à Paris, à Berne et Fribourg, pendant le Tir fédéral. Illustrations de Ralph et de J.-H. Rosen . . . . . » 2 50
La vilhe melice daô canton de Vaud, par C.-C. Denéréaz . . . . . » 1 —
L'histoire dè Guyaume-Tè, par L. Favrat (encore quelques exemplaires) . . . » 0 20
(Par poste, fr. 0,22 en timbres.)

DICKENS A LAUSANNE

II

Ainsi qu'on l'a vu dans le *Conteur* d'il y a huit jours, Dickens se trouvait à Lausanne peu de mois après la révolution de 1845. Le 9 août 1846, il y eut une grande fête en l'honneur de la nouvelle constitution, écrit-il : « Elle commença au lever du soleil par de grands coups de canon et le feu de deux mille carabines. A onze heures, service divin et discours à l'église ; le soir, grand bal public et illumination de la ville ».

Une place d'honneur avait été réservée au romancier dans la cérémonie. Il ne s'y rendit que tout à la fin, « ayant été levé depuis trois heures du matin et tombant de sommeil à l'heure de la fête ». Il écrivit aux autorités, les remerciant de leur attention et leur exprimant toutes ses sympathies. Dans sa correspondance avec son ami Forster, il remarque que le parti des « anciens » ou « aristocrates » de la ville, y compris quelques Anglais, restés pour leur malheur attachés aux tories, étaient si outrés à l'idée de cette célébration de la révolution, que pour ne pas en être les témoins, ils avaient fui de Lausanne, la veille, par bateau, et que ceux qui étaient demeurés prédisaient un assaut contre les maisons non illuminées et les pires excès. Ces prophéties laissaient Dickens parfaitement calme : « Je ne sais ce que le dernier gouvernement a pu être, mais je crois que le nouveau fait bien son devoir ». La manière dont se passa la journée lui donna raison :

« Six heures du soir. La fête va brillament. Personne du « vieux parti » n'est visible ». « Je m'y rendis avec l'un d'eux avant dîner, mais rien au monde ne put le décider à y entrer avec moi. Au fond, ce qu'ils appellent une révolution n'est autre chose qu'un changement de gouvernement. Treute-six mille hommes, dans ce petit canton, pétitionnèrent contre les jésuites, Dieu sait avec quelle bonne raison ! Le gouvernement se permit de les taxer de « populace ». Or, pour prouver qu'ils n'étaient pas cela, ils renversèrent le gouvernement. Je les estime pour cela. C'est un peuple naturel, ces Suisses. Il y a en eux un meilleur fonds que dans toutes les étoiles et bannières boursouflées des soi-disant Etats-Unis. — *Post-scriptum,* 10 août. La fête continue aussi paisiblement que je l'avais pensé. Ils dansèrent toute la nuit ».

Le 22 novembre 1846, il écrit à un de ses amis d'Angleterre, Walter Savage Landor, pour l'engager à ne pas se montrer injuste dans ses jugements sur notre pays, et il ajoute : « Je lèverai toujours mon chapeau et jetterai toujours le gant pour les Suisses ». Cette attitude était courageuse et réconfortante à un moment où les gazettes anglaises faisaient passer la Suisse pour une terre où la religion courait les pires dangers, à un moment où le ministre d'Angleterre lui-même, le pieux David Robert Morier, tournait le dos à la Suisse « radicale et impie ».

Dickens ne se montre pas moins indulgent pour la révolution de Genève de 1846 que pour le coup d'Etat vaudois de 1845, et il le déclare nettement : « Mes sympathies sont toutes pour les radicaux ». Il logeait à *L'Ecu,* dans une chambre dont le miroir avait été brisé par une balle. Dans les lettres qu'il écrit de là, il s'indigne contre les représentants des puissances catholiques en Suisse, qui « se répandent en mensonges les plus éhontés » sur le compte des radicaux et qui ne contribuent pas médiocrement à envenimer le conflit. L'attitude de l'aristocratie de Genève l'afflige ; il reproche à ce parti de traiter de canailles ses adversaires, « hommes honorables et très cultivés », et d'aller jusqu'à « distribuer aux soldats des balles empoisonnées (?) qui rendent mortelles les blessures en apparence les plus insignifiantes ».

Le 20 octobre 1846, toujours à Genève, il écrit :

« Vous ne vous imagineriez guère qu'il y eut ici un mouvement révolutionnaire. Au-dessus de la fenêtre de ma précédente chambre à coucher, il y a un grand trou fait par un boulet de canon, et deux des ponts sont en réparation. Mais ce ne sont que de menus incidents. Tout le monde est à son travail ; le commerce s'étale dans les petites rues comme à l'ordinaire et le plus grand calme règne sur les places à dix heures du soir. Nulle violence, rien de mauvais n'est à craindre d'un peuple si bien élevé. C'est le meilleur antidote imaginable contre les expériences américaines. (Dickens venait de faire un long séjour en Amérique). Rien n'est plus absurde que la peur qu'on a eue au sujet de la propriété particulière. L'un des principaux meneurs du dernier mouvement possède un magasin de montres et de bijoux d'une valeur considérable : il est resté sans protection pendant l'émeute ».

De Lausanne, le romancier alla visiter Chillon. Il n'en remporta pas une impression agréable, loin de là : « L'insupportable solitude et l'aspect morne des murs et des tours, les fossés fangeux, le pont-levis et les remparts abandonnés, je n'ai jamais vu rien de pareil. Il y a encore un préau entouré de prisons, d'oubliettes et de vieilles chambres de torture si effrayantes que la mort même vous paraît moins lugubre ; puis une vieille chambre à coucher du duc, au haut de la tour, avec un escalier secret conduisant dans la chapelle en bas, où s'ébattent des chauves-souris ; et le cachot de Bonivard, et une horrible trappe par où l'on jetait au lac les prisonniers, et un poteau de torture noirci par le feu, encore debout dans l'anti-chambre de la cour de justice — quels lieux effroyables ! »

Dickens se rendit de Lausanne à Chamonix. Il en revint par le col de Balme. C'était en août 1846. Comme il arrivait au point culminant du passage, il vit venir à lui un touriste anglais, qui lui fit part avec une joie aussi vive que déplacée, d'un accident survenu à une dame allemande. Cette voyageuse s'était cassé la jambe en tombant de mulet. Elle se trouvait sous la sauvegarde de la triple alliance que formaient pour la circonstance le touriste anglais, un chirurgien français et un Prussien : l'Anglais avait confectionné des bandages au moyen de deux chemises et de trois mouchoirs de poche, le Français s'était chargé du pansement et le Prussien avait couru chercher des montagnards pour descendre la blessée dans la vallée.

Un mois plus tard, Dickens alla au Grand-St-Bernard en compagnie de sa femme, de sa belle-sœur, de son ami de Cerjat et de quelques autres de ses intimes de Lausanne et d'Angleterre. Le lieu et l'hospice ne lui parurent pas moins lugubres que le château de Chillon, et il ne comprit pas l'abnégation des hospitaliers moines ; les lignes qu'il leur consacre déparent vraiment la relation de son voyage.

L'année 1853 vit Dickens venir à Lausanne pour la troisième fois. Mais il ne s'y arrêta que peu de jours. Il allait en Italie par le Simplon, au mois d'octobre. Ce col, il le franchit après avoir passé dans la petite ville la plus affreuse — c'est ainsi qu'il qualifie Brigue — une nuit blanche due au bacchanal que faisaient les cinquante chats de la maison.

Un des amis de Dickens fit construire et aménager à son intention, dans un parc de Londres, une habitation d'été qui était dans toutes ses parties la reprodnction fidèle d'un chalet des Alpes suisses. Le romancier aimait à y travailler. Cette pittoresque demeure lui rappelait le petit pays cher à son cœur, et particulièrement les mois heureux qu'il passa au bord du Léman.

Entendons-nous !... — G..., le bohème bien connu, rencontre nez à nez, place St-François, un de ses créancier et fait de vains efforts pour s'esquiver.

Saisi par une main vigoureuse, il balbutie :

— Ah !... c'est vous !... je ne vous remettais pas !...

— Quelle mauvaise plaisanterie !... rugit le créancier... Il y a cinq ans que vous me remettez !

En ménage. — Elle (*au cours d'une querelle*). — Eh bien oui ! là, si tu meurs avant moi, tu peux être sûr que je me remarierai.

Lui (*indifférent*). — Vraiment ?

Elle. — On dirait que ça te laisse froid.

Lui. — Tu ne penses pourtant pas que je vais m'apitoyer sur le sort d'un monsieur que je ne connaîtrai jamais ?